

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

MAIRIE
DE**SAINT-JEAN-DU-BRUEL****Nombre de conseillers :**

En exercice.....15

Présents.....11

Votants.....15

Absents.....0

Date de la convocation : 26/09/2022**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX

Le 30 septembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,
légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,
Sous la présidence de **Madame TENDIL Lysiane, Maire****PRÉSENTS :** Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, TENDIL Lysiane, VIALA Régine, Messieurs DAUMAS Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, PIDOUX Bruno, QUATREFAGES Damien, REFREGERS Claude, VIDAL Claude VIDAL Didier.**PROCURATIONS :** Madame JUANABERRIA Anne-Marie a donné procuration à Madame VIALA Régine, Madame MASSON Aurélie a donné procuration à Monsieur REFREGERS Claude, Monsieur MARTIN Jean-Philippe donné procuration à Monsieur QUATREFAGES Damien et Monsieur VERGUES Michel a donné procuration à Madame COBO Rolande.**SECRETARE DE SEANCE :** Monsieur Jean-Luc DRIGOUT a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.**SEANCE N° 9****DELIBERATION N° 5****BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT****PROPOSITION DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Vu la délibération n° 11 séance n° 9 du 17 décembre dernier qui retire les délégations octroyées à Madame le Maire le 5 juin 2020,

Madame le Maire fait état d'un certain nombre de factures de fonctionnement en attente de mandatement qui nécessite la validation du conseil municipal.

Bordereau de mandats		N°	EDF					
Numéro	Nom du Fournisseur	Nature de la dépense	Imputation comptable		Dépenses Hors TVA déductible	TVA Déductible	Dépenses TTC	
			Article	Chapitre				
1	EDF COLLECTIVITES	Station d'épuration 11/08/2022	6061	011	948.73	189.75	1 138.48	
2	EDF COLLECTIVITES	Station d'épuration 11/09/2022	6061	011	938.35	187.67	1 126.02	
total					1 887.08	377.42	2 264.50	

Bordereau de mandats		N°						
Numéro	Nom du Fournisseur	Nature de la dépense	Imputation comptable		Dépenses Hors TVA déductible	TVA Déductible	Dépenses TTC	
			Article	Chapitre				
1	Orange business	Abt M2M juillet	626	011	5.50	1.10	6.60	
2	Orange	Fixe station d'épuration	626	011	85.77	17.15	102.92	
3	Orange business	Abt M2M juillet	626	011	5.50	1.10	6.60	
4	DESPERIES Christophe	Location hydrocureur + vidage fosse	613	011	1 700.00	340.00	2 040.00	
total					1 796.77	359.35	2 156.12	

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Décide à 2 voix pour, 13 voix contre

- **DE NE PAS AUTORISER** Madame le Maire à engager ces dépenses pour l'année 2022 sur le budget annexe de l'assainissement, section fonctionnement

Fait et délibéré à Saint-Jean-du-Bruel, le 30/09/2022
Extrait certifié conforme
Le Maire,
Lysiane TENDIL
Acte dématérialisé

La présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, faire l'objet :

D'un recours gracieux auprès des services de la Mairie de Saint Jean du Bruel.

D'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier.

Ces recours doivent être déposés avant le 30/10/2022.

Le 06/10/2022

Accusé de réception en préfecture
012-211202312-20220930-20223009_5-DE

Reçu le 06/10/2022